



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

COMPTE-RENDU EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ D'ENTREPRISE

<http://cgt-ford.com> - vendredi 5 janvier 2018



Ordre du jour : Discussion et avis sur la proposition du Conseiller de la mise en état de la 1^{ère} CHAMBRE CIVILE de la Cour d'Appel de Bordeaux sur le principe d'une médiation judiciaire dans le dossier R.G.n°17/06682 :

Explication :

Si le CE avait été débouté pour des raisons discutables, le tribunal de Bordeaux avait donné raison à la CGT Ford concernant l'engagement unilatéral non tenu par Ford sur le maintien d'au moins 1000 emplois actifs à FAI.

Suite à l'appel de Ford concernant le jugement sur le fond dans ce qui concerne le non-respect de l'engagement des 1000 emplois « actifs », Le Conseiller de la mise en état de la 1^{ère} CHAMBRE CIVILE de la Cour d'Appel de Bordeaux propose le principe d'une **médiation** judiciaire dans ce dossier.

Cette proposition a été faite à la CGT qui a d'ores et déjà acceptée le principe d'une médiation.

L'avocate du Comité d'Entreprise, Maître Monique GUEDON, souhaite qu'un vote soit fait aussi en CE afin d'accepter ou non ce principe de médiation. C'est pour cela et étant donné les courts délais que nous avons demandé l'organisation d'une réunion extraordinaire du Comité d'Entreprise.

Il n'est pas encore certain que le CE puisse légalement être représenté lors de cette médiation mais au moins nous aurons essayé de l'impliquer.

Quoi qu'il en soit, si le CE ne pouvait pas y participer, la CGT ne s'interdirait pas d'ouvrir un dialogue réfléchi avec les organisations syndicales favorables à cette médiation afin de discuter des propositions que nous pourrions avancer ensemble.

L'objectif étant de maintenir une activité industrielle conséquente à FAI, sur la durée et avec un niveau d'emplois acceptable.

Encore faudra-t-il pour cela que Ford accepte aussi ce principe de médiation. Dans le cas contraire, Ford dévoilerait une nouvelle fois son intention la plus mortifère pour FAI.

Vote :

8 votants : 5 « Pour » (CGT + CFTC), 1 « Contre » (FO) et 2 « Abstention » (CFE/CGC).

Question diverses :

Visite du Préfet : cette visite faisait suite à la demande de l'intersyndicale lors de notre rencontre avec le Préfet le vendredi précédent les vacances. Celle-ci se serait bien passée dans le sens où ça lui a permis de mieux comprendre les tenants et les aboutissants du site. Ça n'a pas été une visite de politesse, loin de là, puisqu'il a interrogé la direction sur tous les sujets y compris ceux qui fâchent : TTH, clôture entre FAI et GFT, fins des productions, etc... Il a pu avoir confirmation de ce que les organisations syndicales lui avait expliqué. Nous le rencontrerons à nouveau d'ici la fin du mois et tous les mois suivants.